

Orpi REGENCY STRASBOURG

Robertsau : 85 Route de la Wantzenau Centre ville : 2 Rue Sedillot Cronembourg : 68 Route d'Oberhausbergen

Des femmes et des hommes
pour votre bien

HONORAIRES DE L'AGENCE AU 01/01/2021

TRANSACTION		HONORAIRES SYNDIC ANNUEL	
Honoraires à la charge de l'acquéreur TTC – TVA 20 %		Moins de 6 lots	Forfait 1614,00 € TTC
Estimation	150,00 €	7 à 12 lots	Forfait 1920,00 € TTC
De 1 à 49 999 €	Forfait 5 000 €	13 à 25 lots	187,00 € TTC / lot principal
De 50 000 à 74 999 €	10 %	26 à 50 lots	179,00 € TTC / lot principal
De 75 000 à 99 999 €	9 %	51 à 75 lots	171,00 € TTC / lot principal
De 100 000 à 149 999 €	8 %	76 à 150 lots	164,00 € TTC / lot principal
De 150 000 à 249 999 €	7%	151 lots et plus	157,00 € TTC / lot principal
De 250 000 à 299 999 €	6 %	LOCATION DE LOTS D'HABITATION	
De 300 000 à 499 999 €	5 %	Conformément aux dispositions de l'art. 5 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989	
Au-delà de 500 000 €	4 %	2 mois de loyers hors charges répartis à part égale entre le bailleur et le locataire dans la limite maximale par surface habitable de :	
AUTRES			
Parking / Box / Garage	Forfait 2 000 €	Visites, constitution dossier, rédaction bail	10,00 € TTC / m ²
Terrains	10 %	Etablissement de l'état des lieux	3,00 € TTC / m ²
IMMOBILIER PROFESSIONNEL (TVA 20%) Charge preneur		Entremise (charge exclusive bailleur)	25,00 € TTC
Locaux commerciaux, entrepôts, bureaux, immeubles professionnels ou commerciaux, terrains industriels ou commerciaux	10 % HT (12% TTC) Minimum 8 000 €	AUTRES LOCATIONS	
Fonds de commerce, Pas de porte, Cession de bail	8% HT (9,6 % TTC)	A partager entre bailleur et locataire :	
HONORAIRES DE GESTION		Stationnement	200,00 € TTC
7 % TTC sur le loyer charges comprises		Rédaction d'un acte isolé	300,00 € TTC
2 % TTC Option Assurance Garantie Loyer Impayé		Bureaux et locaux commerciaux ou professionnels	2 loyers Hors Charges TTC